

*Interview avec Alfred Freitag, Président de la SVLW  
(Association suisse pour l'hygiène de l'eau et de l'air)*



### À propos d'Alfred Freitag

Alfred Freitag (65) a suivi une formation de monteur-électricien. Son diplôme en poche, il a poursuivi par une formation continue d'Ingénieur textile à l'école suisse de textile (STF) et de Chef de vente avec dipl. féd.

En 1995, il a intégré la société Belimo Automation SA à Hinwil, en tant que Chef des ventes Suisse et Liechtenstein et en 2018, il a pris la fonction de Senior Consultant European Relations dans cette même société.

Alfred Freitag est président de l'Association suisse pour l'hygiène de l'eau et de l'air (SVLW), vice-président à l'European Building Automation and Controls Association (eu.bac) et membre du conseil d'administration de la Conférence des associations de technique du bâtiment (KGTV).

# « La qualité de l'air intérieur n'intéresse personne »

*La qualité de l'air dans les bâtiments impacte la santé et le bien-être des personnes. Alfred Freitag, président de l'Association suisse pour l'hygiène de l'eau et de l'air est un fervent défenseur de cette cause. Dans cette interview, il met en évidence l'importance qu'il accorde au concept de ventilation lors de la planification et la façon dont il souhaiterait sensibiliser les personnes à une bonne qualité de l'air intérieur.*

**Interview: Monika Schläppi, Photos: Eugen Hubschmid**

**En raison du COVID-19, l'accent est actuellement mis sur la thématique de l'hygiène. De manière générale, accorde-t-on trop peu d'attention à l'hygiène de l'air et de l'eau ?**

**Alfred Freitag :** Oui. Les deux sont effectivement reléguées au second plan. La qualité de l'eau potable est une évidence, car celle-ci est régie par la loi sur l'alimentation. Toutefois, avec le débat sur l'énergie, elle est redevenue un sujet d'actualité, cette fois en rapport avec le problème des légionelles.

En ce qui concerne l'air intérieur, personne ne s'est réellement intéressé au sujet. Car il est tout simplement présent. L'air ne peut pas non plus faire l'objet d'une réglementation, il n'est pas concerné par l'Ordonnance sur les denrées alimentaires. L'air est une nécessité vitale. Il est impossible ici de choisir si on le souhaite avec ou sans gaz carbonique, comme c'est le cas de l'eau, par exemple. On a admis que l'air est toujours de bonne qualité.

**Un mauvais climat intérieur est propice aux crises cardiaques et aux accidents vasculaires cérébraux, et la capacité de concentration des employés ou des élèves en salle de classe est également diminuée. Entend-on encore trop peu dans ce domaine ?**

Pour être heureux et efficaces, la peau, la tête et l'ensemble de nos organes ont besoin d'un air de qualité. L'efficacité dépend également du fonctionnement correct des poumons.

Nous savons que la capacité à nous concentrer diminue si la qualité de l'air est mauvaise. Si l'air est de bonne qualité, des études ont montré que la capacité de concentration augmente de 7 à 15%.

Se rajoute à cela, une bonne humidité de l'air, ce que bon nombre de personnes ne veulent pas entendre. Si l'humidité se situe entre 40 et 60 %, c'est idéal. Dès que les valeurs sont inférieures, le terrain devient favorable aux agents pathogènes. Si l'humidité de l'air est supérieure, des problèmes de santé émergent également.

En hiver, on compte plus de 50 % d'absences supplémentaires parmi les élèves, car l'humidité de l'air n'est pas à un bon niveau. Et chez les adultes, le taux est de l'ordre de 20%.

Les températures jouent également un rôle. La performance des êtres

humains est à son plus haut niveau entre 22 et 26 degrés. Chaque degré en plus ou en moins fait diminuer les performances de 2%. Ces chiffres sont tous prouvés – mais on ne veut pas l'admettre.

**Et pourquoi pas ?**

Car cela implique des frais.

**Vous vous plaisez à comparer les bâtiments avec le corps humain. Les enveloppes des maisons actuelles sont étanches aux flux d'énergie. Les flux provenant de l'extérieur doivent donc être contrôlés, en particulier l'air. Cela permet de garantir une protection contre le bruit, le pollen et les émissions. S'agit-il d'un plaidoyer en faveur de la ventilation de confort ?**

Épargnez-moi le mot ventilation de confort. L'association de ces deux termes est déjà une erreur: confort et ventilation. Par confort, j'entends disposer de la bonne température, la bonne humidité de l'air et la bonne qualité de l'air. Mais quand on parle de ventilation de confort aujourd'hui, on nous propose un simple dispositif d'aération. Et avec un peu de chance, un système avec récupération de chaleur. C'est encore plus grave, quand des grilles extérieures sont installées. On perce tout simplement un trou dans le mur et on y place un ventilateur. Ou encore les ventilateurs —//

sur pied, dits pendulaires, qui sont également vendus comme ventilation de confort. Et nous souffrons de cette situation.

Il y a peu de temps, j'étais chez un médecin. Un appareil était installé au plafond. En réponse à ma question, il a répondu qu'il s'agissait d'un climatiseur. Ce à quoi j'ai répondu qu'il ne s'agissait pas d'un climatiseur mais d'un appareil de recyclage de l'air. Qui peut soit refroidir soit chauffer. Cela lui avait pourtant été vendu comme climatiseur. C'est exactement la même chose avec la ventilation de confort, qui est vendue comme un élément de confort.

À mon avis, la situation actuelle est un plaidoyer en faveur du concept de ventilation. Dans lequel il est déterminé comment la ventilation doit être effectuée dans chaque environnement.

Dans le cas des WC, il est aussi possible de choisir – soit simplement appuyer, soit opter pour l'option Closomat.

**Et qu'en est-il des bâtiments de manière générale ? Le concept de ventilation n'est-il pas une sorte de standard, surtout lorsqu'il s'agit de bureaux ?**

Le SIA exige un concept de ventilation. Mais si le client ne sait pas ce que signifie un concept de ven-

tilation, ne l'exige pas ou si le planificateur ne le conseille pas en conséquence, aucune ventilation n'est installée.

Un concept de ventilation signifie que de la place doit être prévue à cet effet. C'est clair, les conduites ne sont visuellement pas très attractives. Il serait bien sûr possible de rendre le système plus beau, ce qui nécessite les compétences créatives de l'architecte en collaboration avec les planificateurs, les fabricants et les entrepreneurs.

La véritable complication est le problème de place. L'appareil de ventilation nécessite de la place et les conduites aussi. L'investisseur pense qu'il ne peut vendre que les surfaces utiles, mais pas les surfaces destinées à la technique. La technique est donc simplement mise au placard avec l'argument qu'il est possible d'ouvrir les fenêtres. Il faudrait toutefois promouvoir l'argument du confort et de l'augmentation des performances au travail, obtenues grâce à la technique.

**Il existe un grand nombre de normes, de directives et de fiches techniques publiées par la SIA, Die Planer (réseau pour l'énergie, l'environnement et la technique du bâtiment), Suissetec et l'OFEN. Pourquoi ne sont-elles pas appliquées de manière plus cohérente ?**

On peut comparer ça au trafic routier. Pourquoi y-a-t-il soudain des zones à 30 km/h ? Il serait tout à fait logique que les automobilistes diminuent leur vitesse à proximité des écoles et des jardins d'enfants. Oui, on devrait, mais ce n'est pas le cas. À l'heure actuelle, il faut imposer des interdictions, avec un panneau à 30 et un radar placé derrière lui.

**Beaucoup de politiciens ne sont-ils pas débordés par les questions techniques ?**

Si bien sûr. Quand on voit la quantité de dossiers qui s'accumule sur leur bureau, ce n'est pas étonnant. Par chance, nous avons une organisation, le KGTV, qui joue le rôle d'interlocuteur pour la thématique de la technique du bâtiment.

Jusqu'à présent, le KGTV était seulement en contact avec l'OFEN et

« La situation actuelle est un plaidoyer en faveur du concept de ventilation. »



avec les conseillères fédérales Doris Leuthard et Simonetta Sommaruga. À présent, il faudrait aussi parler avec l'Office fédéral de la santé publique. Récemment c'était le grand jour! Les trois secteurs se sont réunis, l'OFEN, l'Office fédéral de la santé publique et le SECO (Secrétariat d'État à l'économie). Cette réunion a vu le jour à cause d'une étude de l'Office fédéral de la santé publique, qui a examiné les bâtiments scolaires en raison de la mauvaise qualité de l'air.

Le SECO doit garantir la sécurité au travail. À l'école, des professeurs travaillent et ceux-ci sont soumis à la sécurité au travail. Par contre, pas les élèves malheureusement.

#### **Et qui est responsable des élèves ?**

Les parents, qui doivent protester auprès du propriétaire du bâtiment.

#### **Et de qui s'agit-il ?**

Le propriétaire peut être une communauté scolaire, comme dans le canton de Thurgovie, ou une municipalité ou une ville. En ce qui concerne les directives et les lois, les bâtiments relèvent toujours de la compétence des cantons. C'est pourquoi, ceux-ci sont responsables de la sécurité et de la santé des personnes dans le bâtiment.

Dans le cadre de la SVLW, nous écrivons aux autorités scolaires, aux autorités du bâtiment et aux architectes et nous les tenons informés. En cas de nouvelle construction ou de réhabilitation, ils ne doivent pas oublier le concept de ventilation. Car ils sont responsables de la santé et du bien-être des personnes dans les bâtiments.

#### **Est-ce que des certificats pourraient être une solution ?**

Si le certificat est pris en compte dans l'évaluation du bâtiment et que le bâtiment est donc valorisé, alors oui. Ou cela pourrait être exigé par les politiciens, comme le certificat énergétique pour les bâtiments dans l'UE.

#### **Quand la thématique de l'air intérieur réussira-t-elle à percer ?**

Pour les êtres humains, une grande qualité de vie repose sur la santé, la sécurité et un objectif dans la vie. Si les gens entrevoient l'intérêt d'une bonne qualité de l'air intérieur, alors la percée sera réussie. La SVLW continue d'y travailler. —□